



## Location de vacances annulé, propriétaire veut que je paye

Par **Sabmiss**, le **01/07/2013** à **20:25**

Bonjour, j'ai fait une demande de réservation pour un logement de vacances, avant de payer je l'ai annulé. A la dernière minute ( le vendredi pour une location le lendemain) j'ai envoyé un message à ce monsieur pour savoir si l'appartement était toujours disponible, il m'a dit oui, je lui ai dit que j'étais intéressée, il ne m'a pas répondu, ( j'avais fait aussi une demande par abritel de ce même appartement), à 18h le soir toujours pas de nouvelle, sachant que la location était pour le lendemain, j'ai eu peur de ne rien avoir, donc j'ai appelé une autre personne pour une location et est réservé de suite ( elle m'a répondu de suite) Puis le lendemain matin j'ai vu un mail de abritel pour me demander de payer la location et de signer le contrat. ( je l'avais reçu le soir vers 19h30 mais pas vu). Maintenant ce monsieur me dit que je lui ai fait perdre sa location il veut que je le paye. Il m'a refait une demande de paiement par abritel? Suis je obligé de payer ?

Merci

Par **cocotte1003**, le **02/07/2013** à **07:32**

Bonjour, puisqu'il n'y a pas de contrat signé, il n'y a pas d'engagement, donc pas de location, cordialement

Par **Lag0**, le **02/07/2013** à **07:52**

Bonjour,

C'est difficile de comprendre parfaitement la situation et ce que vous avez réellement fait avec Abritel (que je ne connais pas).

Avez-vous simplement demandé la disponibilité comme vous semblez le dire ou avez-vous réellement rempli un dossier de location en ligne ?

Par **Submiss**, le **02/07/2013 à 20:52**

J'ai simplement demandé en ligne si il était possible de louer cet appartement, puis abritel répond \*Merci d'avoir utilisé Abritel pour réserver votre prochaine location de vacances. Votre contact a été transmis au(x) propriétaire(s). Vous devriez recevoir une réponse sous 24-48 heures.\*

Etant donné que la réservation était pour le lendemain, j'ai eu peur de ne rien avoir alors j'ai contacté quelqu'un d'autre qui m'a répondu de suite et dit oui. Donc j'ai réservé avec celui ci.

Un email d'abritel arrive le soir, ( je ne le vois que le lendemain) pour une demande de paiement ( envoyé par le propriétaire \*Merci de votre intérêt pour ma location.

Veillez vérifier les informations ci-dessous, et cliquer sur "Payer".

Après validation du paiement, vous recevrez une confirmation pour votre réservation par email.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question concernant votre séjour.\* ainsi que cet email

\* Suite à votre demande de location saisonnière , vous trouverez en pièce jointe le contrat de location .

Merci de renvoyer par mail un exemplaire du contrat dûment complété et signé, ainsi que le paiement par carte bleue, condition de réservation.

Me tenant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Donc je n'ai rien renvoyé, a part un mail d'excuses, en disant qu'il était trop tard, mais j'ai rien signé.

Merci pour votre aide

Par **Lag0**, le **03/07/2013 à 07:10**

D'accord, donc vous n'étiez pas engagé à priori...

Par **Submiss**, le **04/07/2013 à 19:09**

Non je n'étais pas engagée, mais en demandant sur abritel j'ai coché la case comme quoi j'accepte les conditions d'utilisation mais j'ai rien vu qui pourrait être contre moi. Merci beaucoup encore, cela me rassure un peu.